

y ont été portées contre des membres du Conseil privé qui font parti du gouvernement. On nous a accusés collectivement de tous les crimes imaginables.

L'hon. M. Starr: Mais on a donné des noms.

Le très hon. M. Pearson: Aucun nom n'a été fourni.

L'hon. M. Starr: On les a fournis.

Le très hon. M. Pearson: Mon honorable ami du Yukon n'a cessé d'insinuer: «Attendez que j'aie mes réponses et mes dossiers la semaine prochaine; des têtes tomberont alors.» Aucun nom n'a été mentionné.

Mon honorable ami de Burnaby-Coquitlam, qui s'est tenu coi jusqu'ici, s'indigne maintenant lorsque je dis que nous allons instituer une enquête judiciaire sur tous les aspects de cette affaire et les allégations en question. J'ai déclaré, et j'ai répété hier soir, que nous le ferions. J'ai dit également que si mon honorable ami et les honorables vis-à-vis n'aiment pas cela, ils peuvent adopter une motion de défiance à l'endroit du gouvernement, à l'occasion d'une motion de subsides, pour rejeter notre proposition. Mon honorable ami n'était sans doute pas à la Chambre hier soir lorsque j'ai parlé de cette enquête, comme en fait foi la page 2532 du hansard. Dans ma déclaration, j'ai abordé tous les points qu'il a relevés ce matin comme pouvant faire l'objet d'une enquête. Il ne veut pas que la question soit déferée au comité des privilèges et élections, et je partage son avis. Il obtiendra le décret du conseil autorisant les juristes à étudier tous les aspects de la question. C'est le siège du ministre de la Justice qui sera l'enjeu de cette enquête. Que veulent-ils de plus, monsieur l'Orateur?

J'ai ici de nombreuses coupures où figurent des déclarations faites par des vis-à-vis sur le nettoyage du gâchis, la poursuite des malfaiteurs et la présence d'agents de la pègre internationale dans le bureau du premier ministre et sur des choses semblables. Est-ce qu'on a donné des noms alors? Bien sûr que non.

● (11.40 a.m.)

Nous avons été trop longtemps exposés à ce genre de traitement, ici. Des réputations ont été ruinées ici. (*Applaudissements*) Parce qu'un membre du gouvernement n'a pas payé une facture d'ameublement avant de recevoir tous ses meubles, il a été mis au pilori et

persécuté. (*Exclamations*) Et maintenant ces messieurs d'en face, qui ont si librement porté des accusations depuis quelques années, reçoivent la monnaie de leur pièce et n'aiment pas ça. (*Applaudissements*) Nous avons dit que nous allions instituer une enquête judiciaire en vue d'un examen de tous les aspects de cette affaire, de toutes les allégations—les allusions faites lors de la conférence de presse aussi bien que les allusions faites à la Chambre. J'espère que les vis-à-vis seront satisfaits. (*Applaudissements*)

M. Douglas: On voit maintenant pourquoi le ministre de la Justice a porté ces accusations. Apparemment il s'agit d'une contre-offensive... (*Applaudissements*)... pour apporter au gouvernement, attaqué de toutes parts, un soulagement moral. Je veux dire au premier ministre que lorsque les députés de ce côté-ci de la Chambre ont attaqué le gouvernement, ils ont au moins porté les accusations à la Chambre où on pouvait leur répondre, et non à l'extérieur. (*Applaudissements*)

Lorsqu'un ministre de la Justice met en procès des députés au cours d'une conférence de presse et ensuite refuse de se lever à la Chambre pour apporter des faits à l'appui de ses accusations, il devient bien évident que le gouvernement, en fait, essaye de dire aux Canadiens que s'il n'a pas lui-même très bonne réputation, les conservateurs ne valent pas mieux. Étrange façon de gouverner.

Le premier ministre demande: «Que voulez-vous de plus?» Nous voulons que le premier ministre nous montre le mandat; ainsi nous verrons s'il renferme plus que les déclarations se trouvant dans la lettre du ministre de la Justice. Nous voulons que soient indiquées dans le mandat les accusations portées par le ministre de la Justice à la conférence de presse...

L'hon. M. McIlraith: Le député me permettrait-il une question?

M. Nielsen: Puis-je poser une question?

M. l'Orateur: La parole est au ministre des Travaux publics. (*Exclamations*) A l'ordre. Le député du Yukon pourra poser sa question ensuite. Je dois accorder la parole à l'un ou à l'autre. Un à la fois. La parole est au ministre des Travaux publics.